

DRY-TACK™ 250 E

Description: Dextrine de manioc, Sorbitol, Amidon modifié de maïs cireux

Aspect: Poudre fine, de couleur blanche/crème

Recommandation d'étiquetage: 1. Dextrine, Sorbitol, Amidon modifié ou 2. Amidon modifié, Sorbitol
Notez s'il vous plaît qu'il est obligatoire de déclarer l'origine botanique de l'amidon uniquement si l'amidon contient du gluten.

Classification européenne (UE): Ingrédient alimentaire et Additif alimentaire E420 et E1442 (Conformément au Règlement (EC) 1333/2008)

Conditionnement: Fût de 25 kg

Le numéro de lot, le numéro du fût, la recommandation d'étiquetage et la date limite d'utilisation optimale sont imprimés sur le fût.

Palettisation: 18 fûts par palette, palette filmée, avec intercalaire de renfort.

Type de palette : Bois (1200 x 1000 mm), plastique (1200 x 1000 mm), Euro (1200 x 800 mm).

Poids de la palette à l'unité : 450 kg. Des conditionnements autres (type big bag ou vrac) peuvent être proposés dans certains cas.

Conditions de stockage: A conserver à température ambiante dans un endroit propre, sec, sans odeur et bien ventilé.

Date limite d'utilisation optimale: 24 mois après date de fabrication, dans les conditions de stockage appropriées. A utiliser de préférence avant la DLUO imprimée sur chaque sac.

Consignes de sécurité: Le produit n'est pas considéré comme une substance dangereuse, mais étant sous forme de poudre organique fine, le produit peut générer de la poussière et provoquer éventuellement des risques d'explosion. Le produit a été produit conformément à toutes les lois en vigueur dans l'UE, et conformément à tous les UE standards d'hygiène et de sécurité alimentaire requis. Voir la fiche de données sécurité.

SPECIFICATIONS DE VENTE (DONNEES PHYSIQUES ET CHIMIQUES)

	Min	Max	Unité	Méthode
Humidité	-	10.0	%	max packed. CML116: 4 hrs, 130°C
pH	2.5	4.5	-	CML100A: suspension aqueuse à 20%

SPECIFICATIONS DE VENTE (DONNEES MICROBIOLOGIQUES)

Méthodologie de la Commission Internationale pour les Standards Microbiologiques Alimentaires (ICMSF)

	m	M	n	c	Unité	Méthode
Flore Totale (TVC)	1000	10000	5	3	per g	TP4100/CML261
Levures	50	200	5	3	per g	TP4109/CML286Y
Moisissures	50	200	5	3	per g	TP4109/CML268M
E. coli	-	absence	5	0	per g	TP4122/CML263
Salmonelles	-	absence	5	0	per 25g	TP4119/CML264

Date d'entrée en vigueur : 05.11.2019

Les données ci-dessus ne vous sont communiquées qu'à titre d'information, pour vos recherches et vérifications personnelles. Il vous appartient de décider de l'opportunité et de la manière d'utiliser ces informations. Ingredion Incorporated et le groupe Ingredion ne garantissent ni l'exactitude ni l'exhaustivité des informations ci-dessus, ni l'adaptation de leurs produits à l'utilisation que vous envisagez d'en faire. En outre, les garanties expresses ou implicites relatives à la non-contrefaçon, au caractère commercialisable ou à l'adéquation à une finalité déterminée ne s'appliquent pas. Ingredion Incorporated et le groupe Ingredion ne sauraient être tenus pour responsables de quelque dommage que ce soit résultant de ou en rapport avec ce qui précède.

La marque et le logo INGREDION constituent des marques déposées du groupe Ingredion. Tous droits réservés. L'intégralité du contenu est protégée par le droit d'auteur, copyright © 2019.

Spores thermophiles anaérobies et aérobies : conforme aux tests NCA1 et NCA2 (National Canners Association, États-Unis) du NFPA (National Food Processors Association, États-Unis)

Notes :
m = valeur cible selon les bonnes pratiques de fabrication (GMP)
M = valeur maximale admissible
n = nombre d'échantillons à prélever et à analyser
c = conformité (c.-à-d. nombre maximum d'échantillons permis entre m et M)

VALEURS TYPIQUES *

	Valeur		Unité		Méthode	
Données Microbiologiques ICMSF	m	M	n	c	Unité	Méthode
Entérobactéries	10	100	5	2	per g	TP4103/CML263
Staph. aureus	20	100	5	2	per g	TP4106/CML265
Bacillus cereus	20	100	5	2	per g	TP4108/CML278
Clostridium perfringens	0	20	5	2	per g	TP4105/CML279
Streptocoques groupe D	0	10	5	2	per g	TP4107/CML280
Mésophiles anaérobies	0	20	5	2	per g	TP4130A/CML274
Listeria Species	20	100	5	1	per 25g	TP4142B/CML281
Listeria monocytogenes	-	absence	5	0	per 25g	TP4121/CML281
Données nutritionnelles	Valeur		Unité		Méthode	
Energie	1338/317		kJ / kcal pour 100 g		Règlement (UE) 1169/2011	
Lipides	max 0.08		g / 100 g de matière sèche		Calcul	
dont acides gras saturés	max 0.05		g / 100 g de matière sèche		Calcul	
Glucides	min. 98		g / 100 g de matière sèche		Calcul	
dont sucres	max. 1.5		g / 100 g de matière sèche		Calcul	
dont polyol	min. 48		g / 100 g de matière sèche		Calcul	
dont amidon	min. 48		g / 100 g de matière sèche		Calcul	
Fibres alimentaires	0		g / 100g		Conformément au Règlement (UE) 1169/2011	
Protéines	max 0.3		g / 100 g de matière sèche		Calcul	
Sel	<500		mg / 100g		Calcul	
Minéraux	Valeur		Unité		Méthode	
Calcium	5		mg / 100g de matière sèche		F.E.S/A.A.S	
Magnésium	2		mg / 100g de matière sèche		F.E.S/A.A.S	
Fer	0.1		mg / 100g de matière sèche		F.E.S/A.A.S	
Potassium	<0.1		mg / 100g de matière sèche		F.E.S/A.A.S	
Métaux Lourds	Valeur		Unité		Méthode	
Métaux Lourds Totaux	10		mg/kg		Enquête	
Arsenic	1		mg/kg		Enquête	
Plomb	1		mg/kg		Enquête	
Cadmium	0.1		mg/kg		Enquête	

Date d'entrée en vigueur : 05.11.2019

Les données ci-dessus ne vous sont communiquées qu'à titre d'information, pour vos recherches et vérifications personnelles. Il vous appartient de décider de l'opportunité et de la manière d'utiliser ces informations. Ingredion Incorporated et le groupe Ingredion ne garantissent ni l'exactitude ni l'exhaustivité des informations ci-dessus, ni l'adaptation de leurs produits à l'utilisation que vous envisagez d'en faire. En outre, les garanties expresses ou implicites relatives à la non-contrefaçon, au caractère commercialisable ou à l'adéquation à une finalité déterminée ne s'appliquent pas. Ingredion Incorporated et le groupe Ingredion ne sauraient être tenus pour responsables de quelque dommage que ce soit résultant de ou en rapport avec ce qui précède.

La marque et le logo INGREDION constituent des marques déposées du groupe Ingredion. Tous droits réservés. L'intégralité du contenu est protégée par le droit d'auteur, copyright © 2019.

Mercure

0.05

mg/kg

Enquête

(*) Ces données représentent les valeurs typiques obtenues pour ce produit mais ne doivent pas être considérées comme des valeurs de spécification.

AUTRES INFORMATIONS

Contaminants	Conforme au Règlement (EC) 1881/2006, amendé
Pesticides	Conforme au Règlement (EC) 396/2005, amendé
Certificat Casher	oui
Certificat Halal	oui
Conservateurs	aucun
Dioxyde de soufre (SO₂)	typiquement < 10 ppm

Ce document est publié au nom de la société Ingredion EMEA qui fournit le produit concerné. Les sociétés Ingredion EMEA font partie du groupe Ingredion. Les coordonnées des sociétés Ingredion EMEA sont les suivantes:

Ingredion UK Limited
Ingredion House
Manchester Green
339 Styal Road
Manchester M22 5LV
England

P: +44 (0) 161 435 3200
F: +44 (0) 161 435 3300

Registered in England
No. 07315745

Rafhan Maize Products Company Ltd
Rakh Canal East Road
Faisalabad
Pakistan

P: +92 (0) 41 854 0121
F: +92 (0) 41 871 1016

Registration number
79 of 1952-1953

Ingredion Germany GmbH
Grüner Deich 110
20097 Hamburg
Germany

P: +49 (0) 40 23 91 50
F: +49 (0) 40 23 91 51 70

Amtsgericht Hamburg
HRB 105432

Ingredion South Africa (Pty) Ltd
Infinity Office Park, Suite 6, Block C,
2 Robin Close, Meyersdal, 1448,
Gauteng
RSA

P: +27 (0) 11 867 9260
F: +27 (0) 11 867 9271

Registration number
2010/013219/07

Date d'entrée en vigueur : 05.11.2019

Les données ci-dessus ne vous sont communiquées qu'à titre d'information, pour vos recherches et vérifications personnelles. Il vous appartient de décider de l'opportunité et de la manière d'utiliser ces informations. Ingredion Incorporated et le groupe Ingredion ne garantissent ni l'exactitude ni l'exhaustivité des informations ci-dessus, ni l'adaptation de leurs produits à l'utilisation que vous envisagez d'en faire. En outre, les garanties expresses ou implicites relatives à la non-contrefaçon, au caractère commercialisable ou à l'adéquation à une finalité déterminée ne s'appliquent pas. Ingredion Incorporated et le groupe Ingredion ne sauraient être tenus pour responsables de quelque dommage que ce soit résultant de ou en rapport avec ce qui précède.

La marque et le logo INGREDION constituent des marques déposées du groupe Ingredion. Tous droits réservés. L'intégralité du contenu est protégée par le droit d'auteur, copyright © 2019.